



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 25 SEPTEMBRE 2025

SYNTHESE DE LA SEANCE

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi vingt-cinq du mois de septembre à dix-huit heures et quarante-cinq minutes, les membres du conseil municipal, dûment convoqués le vendredi 19 septembre 2025, se sont réunis dans la salle des délibérations de l'hôtel de Ville, sous la présidence de Gabrielle LOUIS-CARABIN, Maire.

Etaient présents : MM. Gabrielle LOUIS-CARABIN, Jean ANZALA, Pierre PORLON, Marcelin CHINGAN, Sylvia SERMANSON, Michel SURET, Bernard SAINT-JULIEN, Thierry FULBERT, Patrick PELAGE, Nadia OUJAGIR, Gina THOMAR, Grégory MANICOM, Marie-Alice RUSCADE, Rosette GRADEL, José OUANA, Sandra SERMANSON, Daniel DULAC, Seetha DOULAYRAM, Yvane RHINAN.

Etaient représentés : MM. Betty ARMOUGOM (Gabrielle LOUIS-CARABIN), Marie-Michelle HILDEBERT (Jean ANZALA), Rose-Marie LOQUES (Pierre PORLON), Evelyne CLOTILDE (José OUANA), Joseph HILL (Marcelin CHINGAN), Alina GORDON (Thierry FULBERT), Jacques RAMAYE (Grégory MANICOM), Annick CARMONT (Michel SURET).

Etaient absents excusés : MM. Elsa SUARES, Jérôme CHOUNI.

Etaient absents : MM. Marie-Joël TAVARS, Justine BENIN, Pinchard DEROS, Ingrid FOSTIN, Bernard RAYAPIN, Hermann SAINT-JULIEN.

Membres en exercice :	Membres présents :	Membres Représentés :	Absents Excusés :	Absents :
35	19	8	2	6

Le quorum étant atteint, dix-neuf (19) Conseillers étant présents, huit (08) représentés, deux (02) absents excusés et six (06) absents. Le Maire Gabrielle LOUIS-CARABIN, déclare la séance ouverte.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales Monsieur Patrick PELAGE est désigné pour assurer le Secrétariat de séance.

Ordre du Jour :

VIE MUNICIPALE

1- Approbation du procès-verbal de la séance du jeudi 3 juillet 2025

Vote : à l'unanimité

2- Approbation du procès-verbal de la séance du 21 août 2025

Vote : à l'unanimité

3- Approbation de la convention définissant les règles applicables aux réservations de logements SIG

Vote : à l'unanimité

4- Transfert de maîtrise d'ouvrage à la CANGT portant sur l'aménagement de la halte routière de Cadenet

Vote : à l'unanimité

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

- 5- Convention cadre fixant les modalités d'intervention de Terres Caraïbes pour le compte de la ville de Le Moule (hors opération de régularisation foncière)

Vote : à l'unanimité

- 6- Consultation relative à la fixation du montant de la Taxe Spéciale d'Équipement (TSE) de l'exercice 2026 de l'Agence des 50 Pas Géométriques

Vote : à l'unanimité

- 7- Régularisation foncière en faveur de Monsieur CRESPIY Teddy et Madame GUYON Sonita, parcelle cadastrée AT 1177

Vote : à l'unanimité

- 8- Convention fixant les modalités techniques et financières pour la réalisation des travaux de raccordement au réseau électrique à l'Autre-Bord

Vote : à l'unanimité - Monsieur Daniel DULAC ne prend pas part au vote

- 9- Acquisition foncière AT 1323 et AT 1324

Vote : à l'unanimité

RESSOURCES HUMAINES

- 10- Création d'emplois budgétaires

Vote : à l'unanimité

AFFAIRES CULTURELLES

- 11- Approbation du projet Symposium de sculpture 2025 et son plan de financement

Vote : A l'unanimité

AFFAIRES SCOLAIRES

- 12- Prise en charge des frais de scolarisation des élèves hors de leur commune de résidence (dérogation scolaire des communes hors CANGT)

Vote : A l'unanimité

- 13- Prise en charge des frais de scolarisation des élèves hors de leur commune de résidence (dérogation scolaire – Commune de la CANGT)

Vote : A l'unanimité

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Fait à Le Moule, le 25 Septembre 2025



Le Maire,

Gabrielle LOUIS-CARABIN